

# EXCELSIOR

Vendredi  
**18**  
JANVIER  
1918

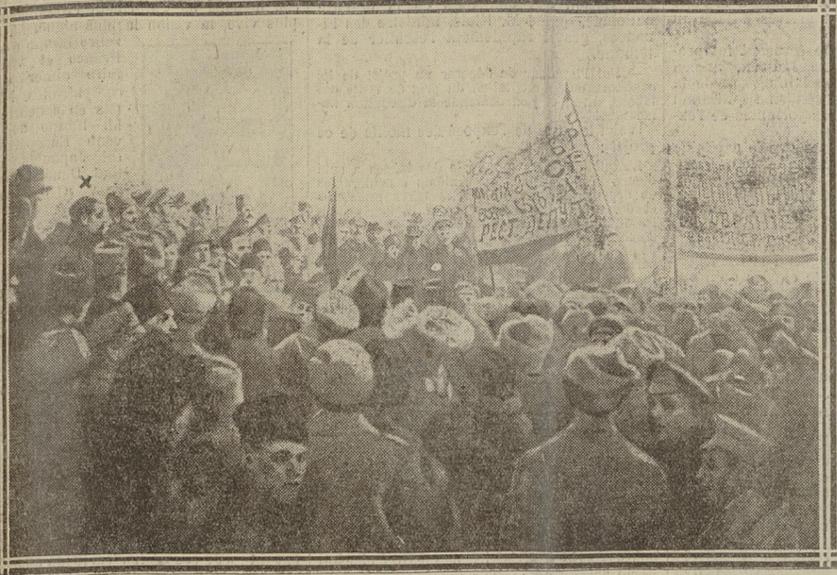
RÉDACTION & ADMINISTRATION  
20, rue d'Engbien, 20 - PARIS (X<sup>e</sup>)  
Téléphone: Gutenberg 0273 - 0275 - 1500  
Adresse télégraphique: EXCEL-PARIS

TARIF DES ABONNEMENTS:  
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.  
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.

PUBLICITÉ: 11, B<sup>d</sup> des Italiens. - Tél.: Cent. 80-88  
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

9<sup>e</sup> Année. - N<sup>o</sup> 2.621. - 10 centimes. - Etranger: 20 centimes. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. - NAPOLÉON.

## LES ACTES DE LA RÉVOLUTION ET DE LA CONTRE-RÉVOLUTION EN RUSSIE



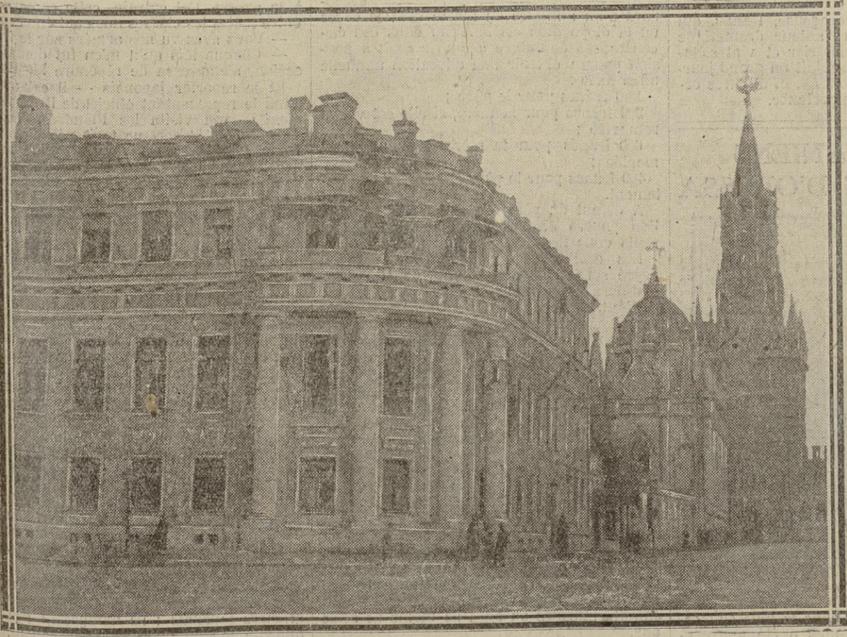
UN DÉPUTÉ (X) PRONONCE UN DISCOURS CONTRE M. LENINE



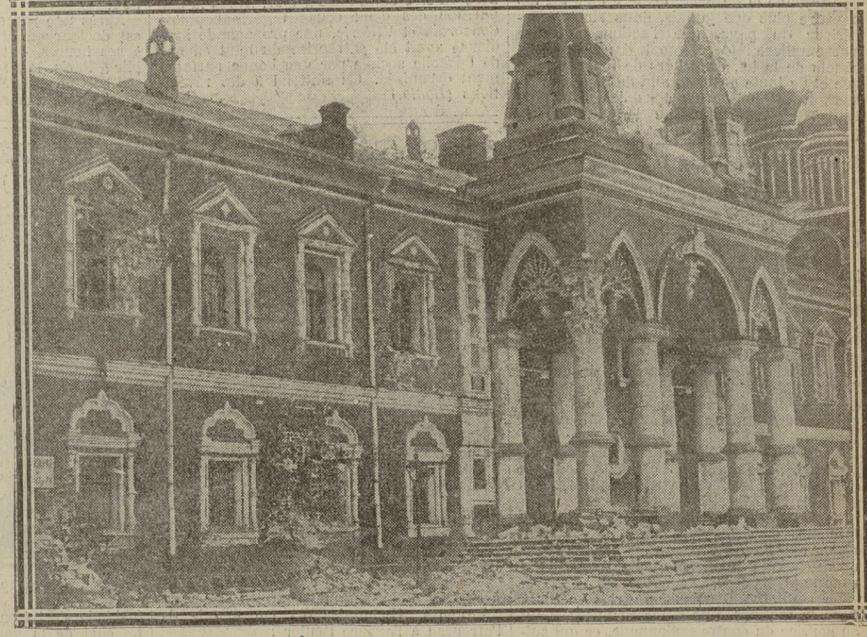
LES CONSEILLERS DE PETROGRAD "CONTRE LE TSAR LENINE I<sup>er</sup>"



LE COMMISSAIRE DU PEUPLE A LA GUERRE, M. PODVOISKY - AU MILIEU DU GROUPE, EN CIVIL, - ET SON ÉTAT-MAJOR DE SOLDATS



LA GARE NICOLAS BOMBARDEE A MOSCOU



L'ŒUVRE DES OBUS MAXIMALISTES SUR LE KREMLIN

Voici une série de photos significatives qui nous arrivent de Russie. On y voit les députés de la Constituante et les conseillers municipaux de Petrograd se dresser contre "l'autocratie de Lenine" et de Trotsky, si nous en croyons les inscriptions de leurs bannières.

Nous voyons, d'autre part, les dégâts causés jusque dans le Kremlin par le bombardement de l'artillerie bolchevik. Enfin, c'est le ministre, ou plutôt le commissaire du peuple à la Guerre, le rêveur Podvoïsky, entouré d'un état-major dont les officiers sont exclus.

# L'AUTRICHE-HONGRIE BLAME LA POLITIQUE PANGERMANISTE QUI PROLONGE LA GUERRE

### Sa situation intérieure la rend de plus en plus désireuse d'obtenir la paix, et elle s'irrite de tout ce qui risque d'en retarder l'avènement.

Nous notions hier l'envoi à Brest-Litovsk de M. de Podewitz, ministre de Bavière, et nous indiquions que ce pourrait bien être le signe d'un désintéressement entre l'Autriche et l'Allemagne. En effet, les Bavarois ont servi plus d'une fois, au cours de la guerre, à apaiser les désaccords et à réconcilier Vienne et Berlin.

Cette fois, le différend est réel, et il est sérieux, car il porte sur la direction générale de la guerre et il accuse une différence essentielle dans les points de vue des deux empires alliés.

En effet, l'Autriche en reste toujours à la paix de conciliation dont le comte Czernin a fait à plusieurs reprises la théorie et dont il se proposait de faire l'application à Brest-Litovsk. La tendance nouvelle que le grand quartier général a imposée aux négociations allemandes n'est pas approuvée par les Autrichiens. L'intransigeance que M. de Kühlmann oppose aux délégués russes sur la question des évacuations et des annexions est en contradiction absolue avec les désirs de paix que nourrit le gouvernement austro-hongrois.

On ne doit donc pas être étonné de la protestation très vive qu'un journal officieux viennois comme le *Fremdenblatt* élève contre l'ingérence du parti militaire dans la politique allemande et contre l'éventualité d'un retour au pouvoir du prince de Bülow. Le mécontentement austro-hongrois ne tient pas seulement à ce que le pangermanisme prolonge la guerre, mais aussi à ce que la

combinaison qui donnait la couronne de Pologne à Charles I<sup>er</sup> a été remise en question.

Ce fait prouve que l'Autriche, elle aussi, a ses exigences annexionnistes. Mais il n'est pas douteux que sa situation intérieure la rend de plus en plus désireuse d'obtenir la paix. Elle s'irrite de tout ce qui risque d'en retarder l'avènement. A-elle encore assez de volonté et de liberté de mouvements pour manifester à Berlin autre chose que de la mauvaise humeur ?

### Le chancelier Hertling parlera aujourd'hui

ZURICH, 16 janvier. — Un télégramme de Berlin annonce que le comte Hertling prononcera probablement vendredi, devant la grande commission du Reichstag, le discours attendu sur la politique extérieure allemande, en réponse au discours de M. Lloyd George et au message du président Wilson. (Radio.)

### M. Weckerlé abandonne le pouvoir

BALE, 17 janvier. — Les journaux hongrois, confirmant l'information de la *Zeit*, disent que M. Weckerlé remettra demain au roi la démission collective du cabinet. (Havas.)

### L'archiduc Eugène a démissionné

Il commandait en chef le front sud-ouest

GENEVE, 17 janvier. — Le commandant en chef du front sud-ouest, l'archiduc Eugène, vient d'envoyer sa démission. On affirme que cette décision n'est pas due à des motifs d'ordre militaire.

# L'AFFAIRE CAILLAUX

### La plupart des députés estiment qu'il convient de laisser la justice suivre son cours.

Les documents d'Amérique sur l'affaire Caillaux ont fait hier, au Palais-Bourbon, l'objet des conversations de couloirs.

Au début de l'après-midi, on annonçait une demande d'interpellation de M. Renaudel sur les différences de texte relevées dans les documents, selon les journaux, qui les ont publiés. L'opinion générale était, toutefois, qu'il s'agissait de la détails. Vers sept heures du soir, on apprenait que le député socialiste du Var renonçait à interpellier, à moins toutefois d'une décision contraire de son groupe qui tiendra ce matin sa réunion habituelle du vendredi.

A cette réunion, le groupe doit également examiner s'il y a lieu de soulever un incident à l'occasion du rapport de l'amiral Bienaimé sur les opérations navales dans la Méditerranée. Ce rapport met en cause M. Augagneur, ministre de la Marine en 1914 et en 1915.

M. Pascal Ceccaldi, qui a fait une apparition dans les Pas-Perdus, a été très entouré. On sait qu'il est un des intimes de M. Joseph Caillaux, et qu'il assiste, comme avocat, M<sup>e</sup> Demange, chargé de la défense de l'ancien ministre des Finances.

Comme on lui demandait son impression sur les documents publiés, il déclara :

— Du roman ! Nous vivons en plein roman ! Vous me voyez bien tranquille !

La plupart des députés demeurent réservés, estimant qu'il convenait de laisser la justice suivre son cours.

### Une motion des radicaux-socialistes

Le groupe radical-socialiste, après un échange de vues, a adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. Renard, l'ordre du jour suivant :

« Le groupe radical et radical-socialiste, affirmant à nouveau que la justice et la vérité dominent de bien haut toute question de personne et de parti, déclare qu'il est nécessaire plus que jamais, dans l'intérêt supérieur du pays, que l'action judiciaire s'accomplisse intégralement, dans le respect absolu de la loi, en dehors de toute polémique et de toute passion, afin de pouvoir réaliser, avec l'union de tous les Français, l'effort suprême qu'exige le salut de la patrie. »

### M. Caillaux et "le Pays"

Le lieutenant-substitut Bondoux a reçu, hier matin, la déposition de M. Albert Dubarry sur la fondation du journal le *Pays* et sur ses relations avec M. Caillaux.

M. Dubarry, après avoir exposé que certains articles de M. Gustave Hervé dans la *Victoire* avaient eu pour objet de démontrer que l'ancien président du Conseil aurait contribué financièrement et moralement à la fondation du *Pays*, a fait au magistrat cette déclaration :

— Jamais, à aucun moment et en aucune façon, M. Joseph Caillaux n'est intervenu dans le *Pays*, soit en y apportant des fonds, soit en donnant une direction politique au journal.

Dans l'après-midi, M. Paul Wertheimer, négociant, et le principal commanditaire du journal le *Pays*, est venu confirmer les dires de M. Albert Dubarry.

— Si, dit-il, M. Caillaux avait eu une influence dans le journal que je commande avec mon frère, car je ne suis pas une personne interposée, ainsi que d'aucuns le prétendent, je n'aurais pu l'ignorer.

Le capitaine Bouchardon avait entendu, dans la matinée, une dame X, appartenant au service du contre-espionnage, ce qui suffit à expliquer toute la discrétion qui entoure un semblable témoignage.

### L'ex-président du Conseil à la Santé

Lévé à six heures du matin, M. Caillaux consacra hier plus d'une heure aux soins de

sa toilette ; puis, tandis que le déteu préposé à son service faisait le lit et nettoyait la cellule, l'ancien président du Conseil déjeuna tranquillement au café au lait, lut, et se mit à écrire.

A dix heures, promenade réglementaire de trente minutes dans le préau, et, avant le repas de midi, prière de fort bon appétit. M. Caillaux s'entretenait avec un de ses avocats.

Tout en fumant force cigarettes, M. Caillaux a lu et écrit jusqu'à cinq heures et demie du soir ; il a ensuite dîné et s'est couché vers huit heures.

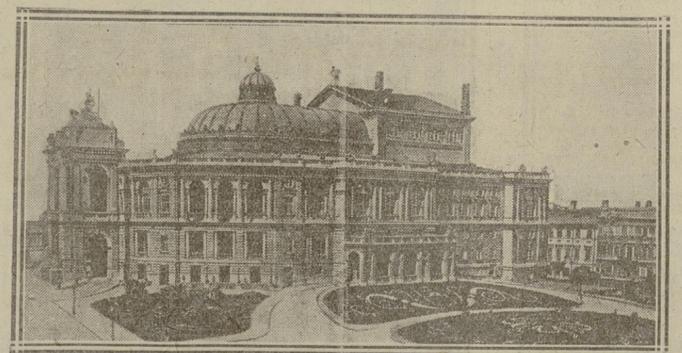
Disons pour mémoire que l'administration pénitentiaire a fait afficher une note rappelant aux gardiens et au personnel de la Santé qu'il « est expressément recommandé de ne jamais donner aucune indication sur le service intérieur de la prison, sur les événements qui peuvent s'y produire ».

« Ces recommandations, ajoute le directeur de la Santé, M. Dabat, suffiront à mettre le personnel en garde contre toutes sollicitations qui pourraient lui être faites dans le but de connaître ce qui se passe dans l'établissement. Les personnes qui demandent ces renseignements peuvent avoir un intérêt tout spécial et dont la portée peut être incalculable pour la marche de l'instruction et la manifestation de la vérité. »

### La lutte contre la propagande germanophile en Italie

ROME, 17 janvier. — A la suite des importantes déclarations que M. Pirolini vient de faire au *Mattino* de Bologne, au sujet de l'affaire Caillaux, on s'attend à des surprises. Il semble, en effet, que toute la trame germanophile qui s'étendait sur l'Italie entière va être enfin mise à jour. Après la disparition des deux organes germanophiles *Concordia* et *Victoria*, une propagande insidieuse avait été entreprise du haut en bas de l'échelle sociale par une bande parfaitement organisée. On s'attend à des révélations. (Radio.)

# SOLDATS MAXIMALISTES ET UKRANIENS SE BATTENT DANS LES RUES D'ODESSA



LE THEATRE MUNICIPAL D'ODESSA

LONDRES, 17 janvier. — On mande de Petrograd à l'agence Reuter :

« Les journaux du soir annoncent qu'une véritable bataille a eu lieu dans les rues d'Odessa entre les troupes de l'Ukraine et les soldats et marins maximalistes. »

« Les Ukrainiens tiennent le théâtre et le bâtiment de la Rada et ont posté des mitrailleuses dans la rue Pushkinskaya. La

# UNE ARRESTATION EST OPÉRÉE PAR M. PRIOLET

### Le journaliste italien Hanau, compromis dans l'affaire Cavallini, a été écroué à la Santé.

Une nouvelle arrestation a été opérée hier, celle d'un journaliste italien : Hanau, âgé de quarante-neuf ans, qui fut entendu comme témoin dans l'affaire Bolo-Porchère-Cavallini.

Cette arrestation a été décidée à la suite de documents nouveaux arrivés d'Italie au 3<sup>e</sup> conseil de guerre.

De plus un témoignage écrasant fut produit : celui du capitaine Ladoux, ancien sous-chef du 2<sup>e</sup> bureau au ministère de la Guerre. Ce témoignage confirma qu'Hanau avait reçu des sommes importantes de l'ex-khédive d'Egypte.

C'est dans ces conditions que le capitaine Bouchardon signa le mandat d'amener contre Hanau.

Ce mandat fut exécuté hier matin.

M. Priolet, commissaire du camp retranché de Paris, s'est rendu à 8 h. 1/4 au domicile du journaliste italien. Il était accompagné des inspecteurs Chaigneau et Guernier. Hanau était à sa toilette et, dès qu'il sut qu'on venait l'arrêter, protesta naturellement avec véhémence.

Il s'habilla cependant et suivit M. Priolet, qui le fit monter dans l'auto qui attendait à la porte.

À neuf heures, Hanau pénétrait dans le cabinet du lieutenant Jousselin, substitut



M. HANAU (à droite) ARRIVANT AU PALAIS DE JUSTICE

du capitaine Bouchardon, qui l'interrogea pendant trois heures et demie, et le confronta avec le capitaine Ladoux.

À midi 45, le substitut du capitaine Bouchardon annonça à Hanau que le mandat d'amener décrété contre lui était transféré en mandat de dépôt.

### Les causes de l'arrestation

Le publiciste italien est inculpé d'intelligence avec l'ennemi, à la suite de ses relations de Cavallini.

Par une enquête faite en Suisse et en Italie, il fut établi que l'Allemand avait chargé le khédive d'organiser en France une campagne pacifiste dirigée contre l'Angleterre. Abbas Hilmi s'adressa à Cavallini qui s'aboucha avec Bolo.

L'ancien député italien ne réussit pas à acheter les actions du *Figaro*.

Il chargea alors Hanau, à qui il remit près de 300.000 francs, de faire dans les journaux de province des articles en faveur de la paix. Le journaliste en fit quelques-uns, qui furent payés 300 francs chacun. N'ayant pas obtenu les résultats qu'il avait espérés, Abbas Hilmi s'adressa à MM. Loustalot et Comby.

Dans l'après-midi, le capitaine Ladoux est venu faire une nouvelle déposition devant le lieutenant Jousselin.

César-Israël Hanau est né à Milan en 1868 et demeurait à Paris, 5, rue Thimonnier.

Après une jeunesse orageuse, Hanau, qui est docteur en droit et auteur dramatique à ses heures, dut s'expatrier et vint s'établir à Paris. Il y représentait un grand journal de Gênes, le *Secolo XIX*, et d'autres organes de moindre importance.

# LE PRIX DU TABAC EST AUGMENTÉ DÈS AUJOURD'HUI

### Ainsi en ont décidé hier la Chambre et le Sénat sur la proposition du ministre des Finances.

La Chambre venait de voter sans discussion, à l'ouverture de sa séance, un projet de loi portant de 60 à 120 millions les versements mensuels destinés à la constitution du fonds spécial en vue de faciliter la négociation des emprunts de la défense nationale, quand M. Klotz, ministre des Finances, gravit rapidement l'escalier de la tribune.

— J'ai l'honneur de déposer un projet de loi concernant l'augmentation du prix de vente des tabacs, dit-il, et j'en demande la discussion immédiate !

Voici le texte de l'exposé des motifs de ce projet :

L'exploitation du monopole des tabacs a subi depuis la guerre des majorations considérables de dépenses : la hausse des matières premières et des fournitures nécessaires à la fabrication, les difficultés de fret, le renchérissement du prix d'achat des tabacs en feuille ont accru les frais de production dans des proportions considérables, surtout au cours de l'année 1917. Ces circonstances ont fait au ministre des Finances l'obligation de demander aux Chambres le vote d'une loi relevant le prix des tabacs ordinaires à fumer, à priser, à chiquer, et celui du tabac de troupe, le prix des autres qualités devant être relevé par décret.

Le prix du tabac de troupe est porté de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kilo. En même temps que ce prix est relevé, il va être institué par le ministre de la Guerre, d'accord avec le général en chef, une indemnité représentative en deniers de la ration de tabac, de manière à permettre aux non fumeurs, dans la zone des armées, de toucher la valeur de la ration en nature qu'ils abandonneront. Cette mesure, préconisée par M. Emmanuel Brousse, président de la commission des économies, contribue certainement à éviter tout gaspillage du tabac et à accroître ainsi les quantités dont l'administration peut disposer pour la vente aux consommateurs. Elle ne causera aucune gêne aux fumeurs dans nos armées, puisque les hommes seront libres d'opter pour le régime qu'ils préféreront, les fumeurs continuant, comme par le passé, à pouvoir toucher gratuitement leur ration de tabac, les non fumeurs, par contre, devant recevoir dorénavant l'indemnité correspondant à la valeur augmentée de cette ration.

Les députés présents se regardèrent surpris. M. Klotz précisa.

Il s'agissait de porter le prix des tabacs ordinaires de 15 à 20 francs le kilo, et le prix des tabacs destinés aux troupes à 2 fr. 50 le kilo pour le scaferlati et à 3 francs pour le tabac en carotte. Les autres tabacs, les cigarettes et cigares seraient augmentés en proportion.

La discussion immédiate ordonnée, M. Louis Marin, rapporteur général de la commission du budget, constata que l'augmentation proposée était rendue nécessaire par la hausse des produits.

Une demande d'ajournement ayant été déposée par les socialistes, M. Klotz déclara :

— L'augmentation du prix d'achat n'est pas seule en cause dans la crise actuelle. L'absence de main-d'œuvre a nuit à la production nationale. La discussion immédiate se justifie par la nécessité de ne pas laisser la question en suspens ; sinon, ce serait une ruse pour acheter les tabacs restants. On reproche souvent à l'Etat d'être un mauvais industriel. Il est aujourd'hui un industriel avisé en essayant d'arrêter la raréfaction du produit.

Egalement combattu par M. Raoul Péret, président de la commission du budget, l'ajournement fut repoussé par 364 voix contre 143.

Interrogé, au moment du vote sur l'ensemble, sur les mesures prises par le gouvernement pour empêcher que la hausse ne profite aux intermédiaires, le ministre des Finances répondit qu'il espérait que le projet pourrait être adopté le jour même par le Sénat et publié ce matin au *Journal Officiel*. Des instructions téléphoniques seraient envoyées en province pour empêcher toute spéculation.

Le projet fut ainsi voté par 366 voix contre 2.

M. Klotz ne s'était pas montré téméraire dans ses prévisions : à la fin de l'après-midi, l'augmentation était adoptée, sans débat, par le Sénat.

### Les pensions aux ascendants

La Chambre reprit ensuite la discussion du projet sur les pensions dont elle vota les articles 18 à 20 qui fixent les droits des ascendants.

Aux termes des textes adoptés, tout ascendant d'un militaire ou marin dont le décès ou la disparition est survenu dans des circonstances de nature à ouvrir droit à pension pourra obtenir une allocation annuelle ainsi fixée :

- 200 francs pour le père ;
- 200 francs pour la mère, si elle est veuve remarquée ;
- 600 francs pour la mère veuve non remarquée ;
- 400 francs pour le père et la mère conjointement.

A défaut du père et de la mère, l'allocation pourra être accordée aux grands-parents dans les mêmes conditions.

Les droits des ascendants du premier degré seront ouverts à toute personne qui justifiera avoir recueilli, élevé et entretenu l'enfant, orphelin ou abandonné, et avoir remplacé ses parents après de lui jusqu'à sa majorité ou son appel sous les drapeaux.

Le père ou la mère dont deux enfants au moins seront décédés au cours de la guerre, dans des conditions qui auraient ouvert droit à pension, pourront réclamer l'application de ces dispositions, même en présence de veuves ou d'enfants mineurs.

Pour recevoir l'allocation, les ascendants devront, en effet, établir qu'il n'y avait, lors du décès ou de la disparition, ni veuve ni enfants ayant droit à pension ; qu'ils sont infirmes, incurables ou âgés d'au moins soixante ans pour les pères et cinquante-cinq ans pour les mères ou encore, s'il s'agit d'une mère veuve non remarquée âgée de moins de cinquante-cinq ans, qu'elle a à sa charge un ou plusieurs enfants infirmes ou âgés de moins de seize ans.

M. Lugol, rapporteur, précisa que les ascendants naturels auraient les mêmes droits que les ascendants légitimes. M. Bonpland fit enfin voter un amendement augmentant l'allocation de 100 francs pour chaque enfant décédé à partir du second.

Leopold BLOND

# LES IMPRESSIONS D'UN JAPONAIS SUR LA GUERRE

### M. Bunzabro Banno nous dit ce que pense des soldats français et de leur héroïsme.

M. Bunzabro Banno, citoyen japonais négociant à Paris depuis douze ans, a été improvisé reporter. Depuis le début de la guerre, il a envoyé à l'*Osaka Manichi* et à plusieurs journaux du Japon des articles, incisifs, où s'affirment l'intelligence et la vision la plus aigüe.



M. BANNO

M. Bunzabro Banno aime la France et veut faire aimer à ses compatriotes. N'as pas en conclure, M. Banno soit venu Européen est japonais en tout. Dans son pays il y a d'abord fier de sa race, culte de sa patrie, l'adoration de dieux... et puis, la France. La France Bunzabro Banno cherche à passer, avec une ardeur, les yeux n'ont pas regardés.

Soudain, la guerre éclate ; Bunzabro Banno reste tranquille à Passy ; ne l'en fera sortir ; ni l'approche des mandats, ni les prières de ses amis. Son est pris. Du reste, le général Gallieni n'a pas dit : « Je vous défendrai jusqu'au bout ». M. Banno a confiance. Devant la simple résolution des Parisiens, il soulève le coin du voile qui lui cachait le monde. Il le devine, mais il veut le connaître tout entier. Il demande à visiter le front ; on le lui accorde, et voilà le correspondant de guerre occasionnel ; n'a jamais voulu être rémunéré — parant les Flandres, l'Argonne, l'Alsace, interrogeant nos soldats, nos officiers dans les tranchées. Alors un grand soleil d'été, notre ami japonais. Ce qu'il a vu de blessés, de grandeur, il veut le crier à tous ; le commerçant paisible est devenu — par la force de son amour — un journaliste remarquable, un romancier subtil.

Mais cette force spirituelle ne transparaît sur son visage, ni dans ses gestes, petit homme correct et mince écoute avec attention, avec politesse ; par moments sourit comme si quelque pensée drôle, communicable, l'eût frappé. Nous avons pris l'engagement, l'un et l'autre, de ne pas perdre notre temps en vaines palabres ; aussi je lui demande à brûle-pourpoint :

— Déclaration de guerre ?

— D'abord de l'étonnement. Vous, Français, vous ne faites rien comme ça. Votre patriotisme est spécial. Les chants nationaux ont une allure d'hymne religieux. Votre *Marseillaise* est une affaire ; à l'étranger, on écoute l'hymne national avec dévotion, et en France on le plaude. Cependant, dans quelques semaines, particulièrement imprégnés du sentiment de la patrie, j'ai vu des Français pleurer pendant que la musique jouait le bel hymne de leur pays, et je pleurais aussi.

— Je pleurais aussi... Bunzabro a dit d'un ton recueilli, presque à voix basse.

— Mais quel fut votre étonnement ?

— C'est quand je vis une si grande foule se presser autour des banques pour relever le fer et les valeurs. Cela ne me paraît pas logique. Vous disiez toujours : « Si la guerre survient, nous pouvons être la proie des Allemands, pour l'armée de la marine ; mais nous avons plus d'ennemi, et cet or nous fera vaincre. Pourquoi que le prenez-vous si vite, c'est or, c'est argent, c'est une supériorité dans la guerre. »

— Mais l'étranger, française donna, par suite, sans compter.

— Oui, je sais, dit M. Bunzabro Banno, mais je parle du premier jour. Du reste, c'est un fait sans importance, car ce fut vous assure, pour l'étranger, un spectacle inoubliable que celui de l'exode des armées à la guerre. Cet entrain, cette camaraderie entre toutes les classes nous ont émerveillés.

— Vous avez vu nos armées sur le front ?

— Chaque fois qu'il m'en fut donné l'occasion, s'empressa de répondre M. Banno. Et le reporter japonais — il est autre d'hui le représentant officiel de l'*Osaka Manichi* — qui visita les Flandres, Verdun, l'Argonne, l'Alsace, ne tarit pas d'éloges l'endroit de nos troupes. Lorsque, passant par Reninghe, près d'Ypres, on lui montra l'emplacement où tomba le zouave légendaire, anonyme, qui, poussé vers les lignes françaises avec d'autres prisonniers, par les vivants des Boches, poussa son sublime : « Mais tirez donc, n... de Dieu, une puissante émotion gagna M. Banno.

L'intelligence du soldat français, sa volonté de rester dans le rang dans une unité, d'un chef qu'il aime, son dédain des galons, sa bravoure individuelle, faite de modestie et d'ironie aussi, ont fait tressaillir d'admiration le japonais : l'âme guerrière de sa patrie s'est révélée au spectacle des tranchées.

— Plus d'un guerrier japonais, expliqua-t-il, se fit peut-être conduit, dans le cas de zouave de Reninghe, avec autant de gloire, mais il eût escompté la gloire impalpable qui devait en résulter pour lui et pour les siens ; son nom eût été transmis à la postérité, louangé par les poètes, toute sa famille eût partagé cet honneur éternel. Tandis que le zouave était sûr que son nom demeurerait ignoré, son nom inconnu.

— Et nos officiers, quel souvenir avez-vous rapportés d'eux ?

— Il me semble que les officiers français comprennent leur responsabilité comme les officiers japonais ; ils n'imposent pas leur autorité machinalement et sèchement, vertu d'un droit, comme en Allemagne ; l'exercent comme un devoir cher, s'intéressant à leurs hommes, non pas superficiellement, mais avec leur cœur, comme à

SITUATIONS Brochure envoyée franco PIGIER, 53, rue de Rivoli, Paris

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES DU MATIN

LA TRADUCTION OFFICIELLE DES DOCUMENTS BERNSTORF

Le gouvernement français a jugé utile de publier le texte précis des dépêches.

Le gouvernement américain, ayant publié le texte de la dépêche de Buenos-Ayres, concernant M. Caillaux, il en a été donné des versions différentes dans plusieurs journaux français.

Dans ces conditions, le gouvernement se voit dans l'obligation de publier le texte des documents reçus par M. Clemenceau et versés par lui à l'instruction judiciaire.

URGENT. — 3.053. — Janvier 10. — 18 heures. Secret : Ce qui suit est la traduction en anglais d'un télégramme envoyé par Bernstorff à son gouvernement, qui fut envoyé pour lui par la légation de Suède à Washington, au ministère royal des Affaires étrangères à Stockholm, le 4 février 1915.

Cote 178. Caillaux a quitté Buenos-Ayres après un court séjour et se rend directement en France, à cause évidemment du scandale D. qu'il considère comme une attaque dirigée personnellement contre lui.

Il parle avec mépris du président et du reste du gouvernement français, à l'exception de Briand. Il pénétre parfaitement la politique de l'Angleterre. Il ne prévoit pas le renversement de la France. Il voit dans la guerre en ce moment une bataille pour l'existence de la part de l'Angleterre.

Quoiqu'il parlât beaucoup d'indiscrétion et de la politique de Wilhelmstrasse et fit profession de croire aux atrocités allemandes, il a (?) à peine changé son orientation politique. Caillaux fit bon accueil à des courtoisies indirectes de ma part mais fit ressortir la prudence extrême qu'il est obligé de montrer car le gouvernement français, dit-il, le fait surveiller, même ici. Il nous met en garde contre les louanges excessives faites sur lui par nos journaux spécialement la Neue Freie Presse et désire d'autre part que l'accord méditerranéen et marocain soit l'objet de critiques adverses. Nos louanges lui font tort en France. La réception de Caillaux ici fut froide. Son rapport sur le Brésil n'avait rien de nouveau. A son retour en France il commencera avec résidence politique dans sa circonscription. Il craint Paris et le sort de Jaurès.

Signé : BERNSTORFF.

Bernstorff répète un câble de Luxembourg à Buenos-Ayres dans ce télégramme :

Le second télégramme

12 janvier, 17 heures. — Télégramme suivant de l'ambassadeur allemand à Washington. Bernstorff fut envoyé au gouvernement allemand par l'intermédiaire de la légation de Suède à Washington au ministère royal des Affaires étrangères à Stockholm, le 4 février 1915 :

Cote n° 302. — Attaché naval à La Havane. L'état-major de l'Amirauté télégraphie : Colonel-major de Rio-de-Janeiro télégraphie : vapeur Aragonay quitta Buenos-Ayres 30 janvier. Le capitaine est porteur d'importants papiers. Capture très désirable. Caillaux est à bord. En cas de capture, Caillaux devrait être, d'une façon discrète, traité avec courtoisie et considération. Pouvez-vous informer nos croiseurs ? — BERNSTORFF.

Sur la demande du ministre de l'Armement, le parquet de la Seine vient d'ouvrir une nouvelle instruction sur les agissements frauduleux de certains négociants qui, à des industriels travaillant pour l'Etat, revendaient des métaux à des prix très supérieurs au cours légal, trafic qui tombe sous le coup de la loi du 20 avril 1916.

M. Deiss, juge d'instruction, a fait procéder hier à quatre perquisitions.

La spéculation sur les métaux

Sur la demande du ministre de l'Armement, le parquet de la Seine vient d'ouvrir une nouvelle instruction sur les agissements frauduleux de certains négociants qui, à des industriels travaillant pour l'Etat, revendaient des métaux à des prix très supérieurs au cours légal, trafic qui tombe sous le coup de la loi du 20 avril 1916.

NOUVELLES BRÈVES

Timbres à droite. — L'administration des postes demande instamment au public de vouloir bien coller toujours les timbres d'affranchissement des correspondances au-dessus de l'adresse, en haut et à droite de l'enveloppe.

M. Repoullis suppléa M. Venizelos. — On annonce d'Athènes que M. Repoullis a été nommé ministre d'Etat sans portefeuille. Il est chargé de faire fonction de président du Conseil pendant l'absence de M. Venizelos, qui commence une série de conférences.

Deux destroyers anglais à la côte. — Deux destroyers anglais ont été jetés à la côte, dans la nuit du 12 janvier, sur la côte écossaise et se sont perdus corps et biens. Tous les hommes ont péri sauf un.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Front français

14 HEURES. — Nuit calme sur l'ensemble du front, sauf dans le secteur de Maisons-de-Champagne, ainsi que dans la région à l'ouest des Monts, où l'artillerie a, de part et d'autre, fait preuve d'une certaine activité.

Sur la rive droite de la Meuse, une patrouille allemande, qui tentait d'aborder nos petits postes dans la région de Samogneux, a été dispersée par nos feux.

Dans la soirée d'hier, nous avons, à l'est de la Tranchée de Calonne (secteur des Eparges), exécuté un coup de main qui nous a permis de pénétrer profondément dans les positions allemandes. Leur incursion faite, nos troupes sont rentrées indemnes dans leurs lignes.

23 HEURES. — Activité des deux artilleries au sud de Saint-Quentin, dans la région de la Main-de-Massiges. Journée calme sur le reste du front.

Front britannique

13 HEURES. — Nous avons exécuté avec succès, la nuit dernière, un coup de main au nord de Saint-Quentin. Activité de l'artillerie allemande dans le secteur d'Ypres.

Aucun autre événement important à signaler.

22 HEURES. — Au cours d'un coup de main, exécuté ce matin par l'ennemi sur un de nos postes à l'est d'Epéhy, quelques-uns de nos hommes ont disparu.

Aucun autre événement à signaler.

Front belge

Le 16 janvier, notre artillerie a contre-battu efficacement plusieurs batteries ennemies actives contre nos organisations

LES CONVERSATIONS DE BREST-LITOVSK TOURNENT A LA POLÉMIQUE

La discussion sur la question des territoires occupés soulève une contradiction formelle.

La conversation continue à Brest-Litovsk, malgré les divergences qui se manifestent entre délégués allemands et délégués russes, et malgré les reproches plus qu'amers qui s'échangent.

Ces négociations orageuses sont d'autant plus difficiles à suivre que chacune des deux parties tient à en donner sa version et accuse celle de l'autre de ne pas être sincère. Les Allemands passent sous silence, dans leurs comptes rendus, tout ce qui serait de nature à ébranler chez eux l'ordre et l'autorité. Les maximalistes protestent contre cette méthode d'étouffement, qui annihile leur tactique et qui rend illusoire les calculs qu'ils fondent sur un mouvement révolutionnaire en Allemagne.

D'après les dernières dépêches, la discussion portait sur un point où la contradiction entre M. de Kühlmann et M. Trotsky paraissait irréductible.

Il s'agit de savoir si les délégués des provinces russes occupées participeront aux négociations. L'Allemagne accepte, mais en spécifiant que ces délégués seront choisis dans les organismes représentatifs déjà existants.

Or ces organismes, ce sont tout simplement les Diètes et autres assemblées locales que les Allemands ont formées avec les éléments qui leur étaient acquis d'avance dans les provinces qu'ils convoitent.

Tel est le subterfuge par lequel l'Allemagne simulerait une consultation populaire qui ratifierait l'annexion. Les délégués russes ont déclaré que la proposition de M. de Kühlmann était inacceptable. Cependant, le ministre allemand a exprimé l'espoir que les pourparlers n'échoueraient pas.

Les choses en étaient restées à ce point le 16 janvier, tandis que les délégués de l'Ukraine, réunis chez le comte Czernin, arrivaient à un arrangement de principe, après des « pourparlers confidentiels ».

Le tsar et sa famille ont-ils pris la fuite ?

LONDRES, 17 janvier. — On mande de Petrograd à l'agence Reuter à la date du 15 janvier :

« Aucune confirmation du bruit suivant lequel l'ancien tsar se serait enfui n'a été reçue jusqu'à présent.

« Quoique ce bruit soit propagé avec

La séance de lundi à la Haute Cour

Les faits reprochés à M. Malvy relèvent-ils d'un tribunal d'exception ?

Dès qu'aura été faite en séance publique la lecture du réquisitoire de M. Mérillon, procureur général près la Haute Cour de justice, le Sénat se réunira pour délibérer. On prête à M. Jenouvrier, sénateur d'Ille-et-Vilaine, l'intention de soulever alors la question d'incompétence, la Haute Cour devant rester un tribunal d'exception, compétent seulement en matière pénale.

Nous avons prié M. Jenouvrier lui-même de nous dire si, à son avis, les faits reprochés à M. Malvy constituent des crimes de droit commun et doivent être jugés suivant la procédure ordinaire.

— Quel que soit mon désir de voir être agréable, nous a déclaré l'honorable sénateur, j'ai le devoir de ne pas parler. Outre que je suis parlementaire, je suis devenu juge. Ce n'est qu'en chambre du conseil que j'en ferai connaître mon sentiment, s'il y a lieu.

La Commission d'instruction sera présidée par M. Monis

M. Monis a été élu hier président de la Commission d'instruction de la Haute Cour par 5 voix contre 4 à M. Antony Ratier.

Le président du Sénat a reçu, d'autre part, notification de la nomination par la Cour de cassation de M. Mérillon comme procureur général près la Cour de justice et de MM. Lombard et Cénac comme avocats généraux.

Les lettres convoquant le Sénat pour lundi, en vue de sa constitution en Haute Cour, ont été envoyées hier.

Le gouvernement roumain proteste contre l'ultimatum

Une protestation du gouvernement roumain est partie de Jassy en date du 16 janvier contre l'ultimatum lancé par le pouvoir maximaliste. La Roumanie écarte tous les griefs de la sommation et en montre le mal-fondé. En particulier, la note roumaine établit qu'il n'y a pas eu de mesures d'hostilité prises contre l'armée russe et que le cas de la 49<sup>e</sup> division révolutionnaire, en particulier, a été inventé.

Le gouvernement roumain ne fait pas état de l'arrestation de M. Diamandy, qui était certainement ignorée à Jassy au moment où cette réfutation a été envoyée.

Le Turkestan se proclame république autonome

STOCKHOLM, 17 janvier. — Le Bureau d'informations ukrainien publie la déclaration officielle suivante :

« Le Conseil de la Nation à Kiev a été avisé de la proclamation par le Turkestan d'une république autonome alliée à la grande république démocratique fédérale de Russie. Le Congrès général et extraordinaire des Mahométans du Turkestan a nommé un gouvernement provisoire. » (Radio.)

Des soldats armés envahissent l'ambassade d'Italie

PETROGRAD, 15 janvier. — L'avant-dernière nuit, un groupe de soldats armés a fait irruption à l'ambassade d'Italie, rue Morskaya, et a pénétré dans la cave, où il s'est mis en devoir de piller après avoir bousculé les domestiques qui cherchaient à s'opposer à sa tentative.

De l'ambassade, on téléphona immédiatement aux autorités maximalistes, qui envoyèrent aussitôt un détachement de gardes-rouges. Ceux-ci mirent en fuite les pillards, mais sans échanger avec eux une courte fusillade ; une vingtaine de pillards furent désarmés et arrêtés.

Les tribunaux correctionnels au Sénat

Le Sénat l'a examiné hier, sur la proposition de M. Henry Chéron

Après le vote de la proposition de loi, adoptée par la Chambre, ayant pour objet d'étendre les pouvoirs des juges d'instruction en matière d'accaparement et de spéculation illicite, le Sénat a commencé hier la discussion d'une proposition de loi de MM. Henry Chéron et Ernest Cauvin, attribuant le droit de pardon aux tribunaux correctionnels et étendant les conditions d'application de la loi de sursis.

Ce droit de pardon consisterait à pouvoir acquitter des inculpés même reconnus coupables, mais n'ayant jamais été condamnés, s'il paraît au juge que cet acquittement soit commandé par un intérêt social supérieur.

M. Henry Chéron convia ensuite ses collègues à voter la réforme qu'il leur propose :

« Si bas que soit tombé un homme, dit-il, il a droit à la pitié. Nos prisons sont des écoles de perversité morale. Le juge d'instruction, le préfet sont obligés, par la loi, à les visiter ; ils ne le font pas.

Une séance secrète à la Chambre des communes

LONDRES, 17 janvier. — M. Hogg parla, aujourd'hui, à la Chambre des Communes, des 450.000 hommes que sir Auckland Geddes a promis à l'armée, et a manifesté le désir de poser à M. Lloyd George certaines questions pour lesquelles il faudrait le luiis clos. La Chambre se réunit alors en séance secrète.

CE QUE FUT LA RÉVOLTE DES MATELOTS DE KIEL

38 officiers de marine auraient été tués la semaine dernière par leurs hommes.

LONDRES, 17 janvier. — Le correspondant du Daily Express à Genève, dans une dépêche datée du 17 janvier, annonce qu'un télégramme de Bâle apporte des détails sur la mutinerie navale qui a éclaté à Kiel la semaine dernière.

La révolte a commencé par la mutinerie des équipages des sous-marins et se propagea ensuite à une partie des équipages de croiseurs mouillés à Kiel ; 38 officiers auraient été tués par leurs hommes dont plusieurs ont déjà pris part à la première mutinerie.

Cette dernière révolte, quoique locale, démontre que les marins allemands, particulièrement les équipages des sous-marins, sont mécontents de voir le nombre des bâtiments et des camarades revenant aux ports allemands diminuer chaque mois.

Les Anglais bombardent les voies ferrées de Metz

LONDRES, 17 janvier. — (Officiel). — Dans la nuit du 16 au 17, malgré le très mauvais temps, nous avons jeté des bombes sur les abris et voies de garage de Bernsdorf (48 kilomètres sud-est de Metz) et sur les voies ferrées au sud de Metz.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

L'agitation en Espagne

MADRID, 17 janvier. — Officiel. — A Valence, à la suite de différends entre les patrons et les ouvriers, les industries subissent un arrêt.

A Malaga, la tranquillité est apparente ; les quais des docks et des chemins de fer sont totalement paralysés.

Des patrouilles de soldats circulent dans les rues.

Les nouveaux prix des paquets de tabac

Dès ce matin, les paquets de tabac devront être mis en vente aux prix suivants, établis par la Régie, d'après le nouveau régime fiscal :

Caporal ordinaire, 80 centimes au lieu de 60 ; Caporal doux, paquet de 50 grammes, 1 fr. 50 au lieu de 1 franc ;

Scarfati supérieur, paquet de 50 grammes, 1 fr. 25 au lieu de 1 franc ; Scarfati Maryland, paquet de 40 grammes, 1 fr. 40 au lieu de 1 fr. 10.

Les cigarettiers et les cigares seront également augmentés dans les mêmes proportions, mais le tarif n'en est pas encore arrêté. Ces produits continueront à être vendus aux prix actuels, jusqu'à ce qu'intervienne un nouveau décret.

Le prix du tabac de troupe est porté de 1 fr. 50 à 2 fr. 50 le kilo.

A VENDRE

120 feuilles de verres cathédraux de diamètre de 0,57 x 0,49, épaisseur 4 m/m. Urgent. Ecrire à M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

Toute la correspondance et toutes les communications concernant la rédaction et l'administration d'Excelsior doivent désormais être adressées à :

20, RUE D'ENGHEN, PARIS (10<sup>e</sup>)

Bourse de Paris, 17 janvier 1918

Table with columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Includes sections for PARQUET and MARCHÉ EN BANQUE.

COURS DES CHANGES

Table with columns: Pays, Cours, Pays, Cours. Lists exchange rates for London, Spain, Holland, etc.

METEAUX A LONDRES

La tonne de 1.016 kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrable 3 mois, 110 ; Electrolytique, 123 ; Etain, comptant, 298 ; livrable 3 mois, 291 ; Plomb anglais, 28 1/2 ; Zinc, comptant, 51.

LE "TIP" remplace le Beurre

Aug. Pellerin, 82, r. Rambuteau (2410 le 1/2 kg.)

Advertisement for NESTLÉ LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ et SANS SUCRE. Includes the Nestlé logo and text 'LA MARQUE PRÉFÉRÉE'.

Vertical text on the left margin containing various notices and advertisements, including 'Académie française', 'Vittel-Grande Source', and 'LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ'.

Vertical text on the right margin containing various notices and advertisements, including 'LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ' and 'LA MARQUE PRÉFÉRÉE'.

BRIGITTE CHEZ SA MÈRE LA LETTRE

LES COURS

S. A. R. la princesse Philippe de Bourbon-Stalle, venant de Madrid, est arrivée hier à Neuilly, où elle est l'hôte de LL. AA. RR. le duc et la duchesse de Vendôme, ses parents.

CORPUS DIPLOMATIQUE

S. Exc. M. Conrad, le nouvel ambassadeur de Russie auprès de la cour du mikado, vient d'arriver à Tokio. M. Maurice d'Albas, vice-consul de France à Athènes, est en ce moment à Nice.

INFORMATIONS

Mme Jean Bonnardel, qui est, depuis le début de la guerre, infirmière de la S. S. B. M. à l'hôpital 29 à Nice, vient de recevoir la médaille d'honneur des épidémies en argent. Sir John Lonsdale, élevé à la pairie à l'occasion du nouvel an, prendra le nom de lord Armaghdale.

CITATIONS

Le capitaine Marc Froment-Meurice, déjà cité à l'ordre de l'armée et décoré de la Légion d'honneur après Verdun, vient d'être à nouveau cité à l'ordre du corps d'armée en ces termes: Officier d'un dévouement absolu, exécutant depuis vingt mois des reconnaissances quotidiennes, conservant toujours sous le feu le calme le plus tranquille et une insouciance complète du danger.

NAISSANCES

Mme Maurice Nast, femme du maréchal des logis aux armées, a donné le jour à une fille: Micheline.

MARIAGES

On annonce le mariage du comte Jean de Limur, officier de cavalerie, détaché dans l'aviation, décoré de la croix de guerre, avec la comtesse Maurice de La Porte.

En l'église de Saint-Porchère, à Poitiers, vient d'être béni le mariage du comte Guy de Marliane, capitaine d'artillerie, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre avec six palmes, fils de l'amiral comte de Marliane, commandeur de la Légion d'honneur, et de la comtesse, née de Verbigier de Saint-Paul, avec Mlle Fidès de La Maubreyère, fille de M. de La Maubreyère et de Mme, née Jonglez de Ligne.

Les témoins du mariage étaient: le baron de Verbigier de Saint-Paul, chef d'escadron, et M. de La Croisette. Ceux de la mariée: la comtesse de Jonglez de Ligne et Mlle de La Maubreyère, ses tantes. On annonce les fiançailles de M. André-Camille Minoret, licencié en droit, lieutenant aviateur, avec Mlle Diane-Françoise de Villeneuve-Guibert, fille du comte de Villeneuve-Guibert et de la comtesse, née Talleyrand-Périgord.

Le mariage de Mlle de Pazzis, fille de la comtesse douairière de Pazzis, avec M. Bodart, de Bruxelles, vient d'être célébré dans l'intimité, en l'église Notre-Dame-des-Victoires. Dernièrement a été célébré dans l'intimité le mariage de Mlle Germaine Aghion, avec le lieutenant aviateur Max Bernard.

DEUILS

Nous apprenons la mort: De M. Estignard, ancien député conservateur du Doubs, décédé à l'âge de soixante-cinq ans à Besançon. M. Estignard, dans sa retraite, s'adonnait à des études littéraires et artistiques. Il laisse notamment des Portraits franco-comtois et a publié la correspondance inédite de Charles Nodier; Du brigadier André Desfréne, du 88<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, mort des suites d'une maladie contractée au front, fils de M. Paul Desfréne, administrateur judiciaire au tribunal civil de la Seine, et de Mme P. Desfréne; De Mme E. de La Goublaye de Ménéval, veuve de l'ancien conseiller municipal de Paris, décédée à quatre-vingt-quatre ans; De Mlle Valentine du Lauvens d'Orselay, fille du baron et de la baronne Pierre d'Orselay, morte à vingt-neuf ans; De M. Henri Gauchet, avoué à Avesnes-sur-Helpe (Nord), qui a succombé à Paris, âgé de soixante-quatre ans, père du lieutenant Jean Gauchet; Du baron Maurice Salvaing de Boissieu, décédé chez sa fille, la comtesse Yves de Roffignac, en Algérie. Son fils, le baron A. Salvaing de Boissieu, capitaine au 3<sup>e</sup> zouaves, est glorieusement tombé à Bouchavesne en 1916.

BIENFAISANCE

Une fête de bienfaisance sera organisée le 9 février à la Comédie-Française au bénéfice de l'Œuvre franco-britannique des Pays dévastés de France. Le comité de cette fête est ainsi composé: Comité d'honneur: M. Clemenceau, ministre de la Guerre, président du Conseil; lord Derby, ministre de la Guerre de Grande-Bretagne; M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique; S. Exc. lord Bertie of Thames, ambassadeur. Président: M. Jean Hennessy, député; vice-président: Mr. W. Hearn, consul de la Grande-Bretagne. Membres: lady Hartington, Mrs Heaton-Ellis, Mrs Ramsay, Mrs Clive Bigham, duchesse de Clermont-Tonnerre, duchesse Decaze, marquise de Casteja, comtesse Robert de Vogüé, comtesse du Bourg de Bozas, Mme Paul Dupuy. Nous pouvons déjà annoncer que le programme comprendra une représentation exceptionnelle des Noces Corinthiennes d'Anatole France, de l'Académie française, interprétées par les artistes de la Comédie-Française. Les places peuvent être retenues, soit en écrivant à Mme Reboul, trésorière du Comité, 5, rue Tronchet, Paris, soit en s'adressant directement au bureau de location de la Comédie-Française.

A LA SCABIEUSE, 8, rue Salomon-de-Gaus (Square des Arts-et-Métiers). Tél.: Arch. 11-31. Modèles élégants. Doux à domicile. Prix modérés.

DONNEZ A VOS DENTS BLANCHEUR ÉCLATANTE PAR L'EMPLOI DU DENTIFRICE BLEU HÉRA

Le café servi, notre convive a tiré de sa poche un étui tout neuf, et de cet étui a extrait un petit tube blanc dans lequel il a introduit la cigarette que je lui offrais.

Qu'est-ce que c'est, demandai-je, que ce fume-cigarette?

Il est tout neuf, madame. Il est en ivoire. C'est une mode nouvelle. Cela remplace l'ambre. Et vous savez que le bout d'ambre est un objet qui sera bientôt rare chez nous, et pour cause...

Je ne comprenais pas. Mon invité m'expliqua.

Il paraît que cet ambre jaune dont nous faisons, en France, une si large consommation est principalement un produit boche. On en trouve aussi au Japon et à Madagascar. Mais — pour l'instant, du moins — l'ambre jaune que les fumeurs sucent avec tant de plaisir provient presque uniquement d'Allemagne.

Mieux que cela: cet ambre est un produit prussien, et IMPÉRIAL!

Il est recueilli dans la région de la Baltique, et l'exploitation du produit est réservée à une certaine « Société royale de Prusse », qui a son siège à Königsberg. Les Français savent-ils cela?

Or, cette société s'enorgueillit de travailler pour le roi de Prusse, exclusivement, ou peu s'en faut. Guillaume II en est le grand commanditaire, et c'est dans sa caisse privée que tombe la plus grande partie des bénéfices qu'elle produit.

Bénéfices considérables: on parle de huit millions de francs par an, dont une bonne moitié serait due à la clientèle française. Nos fumeurs auraient donc, sans s'en douter, mis quatre ou cinq millions par an — et depuis des années! — dans la poche du kaiser.

Et voilà, pour ce souverain, un petit krach qui s'ajoute à beaucoup d'autres. Car il ne reverra plus ces millions-là. Ils étaient envoyés à Königsberg par un représentant de la « Société royale » qui avait son magasin d'ambre à Paris. Je précise: Faubourg-Poissonnière. On me donne même le numéro. En août 1914, le bonhomme décampait, avec son stock et ses balances. Il est à souhaiter qu'on ne le revoie jamais.

D'autant que les marchands sauront se passer de lui. On tirera de l'ambre des pays lointains qui en possèdent et ne nous en envoient pas, parce que la puissante concurrence prussienne les devançait partout. A défaut d'ambre, enfin, et après l'ivoire, on trouvera autre chose. Peut-être a-t-on déjà trouvé. Des personnes informées racontent tout bas que sur cette petite question il y a en ce moment, à l'Institut Pasteur, un coin de laboratoire où l'on travaille... Mais ceci est un secret.

SONIA.

Bons symptômes

Il n'y a pas de question d'Alsace-Lorraine, disent à l'envi les Allemands, à quel parti parti qu'ils appartiennent.

Il n'y en a pas officiellement. Mais, si on examine ce qui se passe dans les deux provinces, on est bien forcé de se dire qu'il y en a un officieusement.

En effet, il résulte de renseignements venant de Suisse que les Allemands établis en Alsace s'efforcent en ce moment de vendre leurs maisons, leurs terres ou leurs fonds de commerce, qu'ils les offrent à perte, allant jusqu'à se contenter du tiers du prix, tant ils ont le désir de réaliser un petit capital avant de repasser le Rhin.

Mais leurs offres ne trouvent guère de preneurs parce que l'argent manque dans le pays.

D'autre part, des antiquaires et des courtiers allemands et autrichiens parcourent les deux provinces pour acheter toutes les œuvres d'art qu'ils peuvent se faire céder. Ils les revendent d'ailleurs à Berlin et à Vienne avec un bénéfice énorme.

Ils recherchent surtout les souvenirs du passé et ils font hardiment leurs offres dans les journaux, avertissant les lecteurs que s'ils ne se hâtent pas de vendre leurs richesses artistiques ils s'exposent à les voir perdus pour eux.

On signale qu'un journal de Mulhouse a été supprimé parce qu'il conseillait au con-

traire à ses lecteurs de conserver à tout prix ce patrimoine, qui est la propriété artistique de la France.

Le service auxiliaire féminin en Angleterre

Sir Auckland Geddes a annoncé, lundi dernier, à la Chambre des Communes, l'acceptation par lady Mackworth du poste de contrôleur en chef de la main-d'œuvre féminine. Ceci souligne l'importance prise en Angleterre par le corps des volontaires du service auxiliaire féminin attaché à la marine, à l'armée et aux forces aériennes. Les femmes chez nos alliés occupent peu à peu tous les emplois où la présence d'un homme n'est pas indispensable. Elles s'acquittent, d'ailleurs, de leur mission avec un souci du devoir et une conscience professionnelle que beaucoup d'hommes pourraient leur envier.



LADY MACKWORTH

Celle qui est à leur tête est la fille de lord Rhondda. Durant le séjour de celui-ci en Amérique, elle gère les intérêts qu'il avait confiés à sa garde. Elle contrôlera vingt-sept compagnies féminines à effectifs complets.

EN LIAISON

La magnanimité, la force d'âme, la noblesse morale, la splendeur tenue de nos dames ont de quoi nous donner bien à réfléchir. L'on se sent véritablement surélevé en compagnie de ces Lucrèces et de ces marées des Gracques. Les nerfs plus débiles des hommes ont peine à ne point faiblir dans l'atmosphère spartiate et sublime où nos amazones se meuvent sans effort.

L'autre soir, trois malheureux réformés ou non-mobilisés, trois civils enfin, se trouvaient dans un salon, et y gémissaient tristement: l'un se plaignait de maux de reins, l'autre de névralgies, le troisième d'une angine. Et une belle personne était là, qui les admonesta:

— Réagissez donc, messieurs, et ne vous laissez pas aller ainsi! Vous présentez un spectacle écœurant. L'arrière doit offrir à l'avant l'image de la force et de la bonne humeur, au contraire. Le civil, qui couche chaque soir dans son lit, n'a pas le droit d'être malade. Moi qui vous parle, je rougirais aujourd'hui d'une migraine comme d'une véritable faute contre la patrie.

Discours plein de sagesse et d'énergie!... Celle qui le tenait portait un prodigieux chapeau de tambour-major en drap d'or, d'où tombait une sorte de Niagara en marabout, qui lui donnait l'air à la fois de Polichinelle et d'un marchand des Canaques.

Une seconde dame me harangua le lendemain de la belle manière.

— Avant la guerre, me déclarait-elle, je me sentais pourrie. Oui, monsieur, pourrie. La société parisienne, ivre de cocaine et de tango, versant dans le cubisme et le style mouchois, se corrompait lamentablement. Nous étions à deux doigts d'une fin ignominieuse... Et puis la guerre est arrivée et nous a régénérés par un baptême de sang. Tout est grand, vigoureux, pur, élevé, maintenant. L'homme est plus beau, la femme aussi plus belle: leurs âmes plantent bien au-dessus des misères d'autrefois!

Cette éloquente était à peine vêtue d'une gaze d'argent, garnie de perles d'azur et de grelots de corail; ses bras nus sortaient de manches traînant jusqu'à terre comme des ailes d'ange, et une large ceinture queue de paon la déguisait en outre en moussé.

Hier enfin: « Je suis bien heureuse pour mon pays, s'écriait une troisième, de la grande inondation anglo-américaine. Notre race avait en effet besoin d'un sang nouveau: le voilà qui nous arrive à flots. Nous verrons un croissement merveilleux: les qualités d'initiative, le sens pratique de nos alliés... l'avenir... puissance de l'association... »

Les pieds, ou plutôt les jambes de cette dernière — car on les apercevait jusqu'à aux genoux, voilées qu'elles étaient par des bas impalpables — se terminaient par d'adorables souliers de Cendrillon, à semelles fines comme du papier, et à talons pareils à des échas-

ses pointues: c'étaient là ses chaussures d'hiver, bonnes pour courir dans la neige et la boue...

J'écoutai avec respect les discours de ces trois dames au grand cœur. Mais en même temps, s'il faut l'avouer, je considérais ce chapeau, cette robe, ces jambes. Il y avait je ne sais quoi qui ne s'accordait pas. — MARCEL BOULENGER.

Entre alliés

On constate qu'à Brest-Litovsk les Autrichiens paraissent un peu déçus par la façon dont leurs bons amis allemands se font la part du lion.

Il n'est pas besoin d'être grand prophète pour prédire qu'après la guerre les alliés de l'Allemagne se plaindront presque autant d'elle que ses ennemis.

Mais, ce qu'il y a de curieux, c'est qu'elle commence à se méfier de ces plaintes futures, non pour des raisons de justice, mais pour les conséquences qu'elles pourraient avoir.

Un rédacteur de la Deutsche Tageszeitung qui vient de faire un voyage en Turquie est navré.

Il a constaté avec désespoir que les Turcs ont une excellente mémoire, particulièrement pour les promesses qu'on leur a faites: tout le long du voyage, on a rappelé au journaliste tuteur que l'on comptait sur l'Allemagne pour venir à bout de toutes les difficultés présentes et futures, comme pour effacer le souvenir de tous les maux passés.

Et ce passé est long!

Le pauvre journaliste allemand a dû entendre dix fois des Turcs jeunes et vieux lui répéter que l'Allemagne se désolait de ce qu'elle faisait la paix sans rétablir l'empire turc dans son intégrité, c'est-à-dire sans lui faire rendre le Caucase, Bagdad, Jérusalem, la Mecque, Médine et l'Égypte.

Et on ne lui cachait pas que si l'Allemagne laissait la Turquie démembrement et dans l'embarras son influence y serait détruite pour toujours. Les amis d'Enver pacha seraient capables de se rapprocher de l'Entente.

C'est pourquoi le journal allemand crie au peuple germanique: « Si nous n'aidons pas les Turcs jusqu'à la victoire, nos jours en Turquie sont comptés! »

Mais comment aider les Turcs à reprendre ce qui a été conquis par les Russes, si on traite avec les Anglais, si on emploie toutes les troupes allemandes sur le front occidental?

Terres nouvelles

Un explorateur canadien, M. Stefenson, vient de découvrir plusieurs grandes îles au nord-ouest de Banks-Land, c'est-à-dire en pleine région arctique.

Il doit faire bien froid dans ces îles, et jamais l'Océan ne fournirait assez de sel pour faire fondre toute la neige qui les couvre.

L'explorateur en réclame la propriété pour le Canada, qui aurait ainsi quelques arpents de neige de plus, selon la vieille expression de Voltaire.

Mais comment utiliser ces terres arctiques? Jules Verne avait eu une idée admirable: déplacer l'axe du globe par le choc en retour d'un énorme canon; par suite, l'orientation de la terre par rapport au soleil se serait trouvée modifiée, les terres froides seraient devenues chaudes — ce qui aurait permis d'exploiter les richesses minières que recèlent à coup sûr les continents polaires.

Par malheur, le canon conçu par le héros de Jules Verne se trouva trop petit et l'opération rata.

Mais l'artillerie a fait de tels progrès au cours de cette guerre qu'on pourrait peut-être reprendre l'idée au lendemain de la paix.

LE PONT DES ARTS

On vient d'avoir l'idée de réunir les meilleures histoires de nos humoristes contemporains: Aurélien, Tristan Bernard, Cami, Capus, Colette, Courteline, Donnay, Duvernois, les Fischer, Mlle Pavlovsky, Rip, Weber, Willy, etc. Et c'est une très heureuse idée.

Il existe toute une littérature sur les eaux-fortes de Rembrandt. Et il est bien difficile d'en consulter tous les documents. Mais M. André-Charles Coppier a mis au point et résumé toute cette question dans un seul livre, qui nous sera bien commode, amateurs infortunés qui n'avons pas cent florins...

LE VEILLEUR.

MASSAGE ÉCONOMIQUE

par Henry Fournier



— Comme vous avez fondu! Vous devriez bien donner votre secret à maman, — Cure de métro!...

Chez Mme Mouette. Un hôtel, bon goût et cosy avenue de Wagram. Installé dans le petit salon, Mme Brigitte Chantier est en train d'écrire. Il est dix heures du matin: Brigitte est en élégante robe de maison. Comme elle est très actionnée à sa lettre, il arrive parfois qu'une boucle de son admirable chevelure noire se détache; alors Brigitte, impatiente, la relève d'un mouvement vif. Mais, à la fin, elle se fâche et s'en va devant une glace pour resserrer le ruban qui attache ses cheveux. C'est à ce moment qu'entre Simone Mouette, la sœur de Brigitte, dans les bras de qui elle se jette aussitôt. Simone est une jolie et gracieuse jeune fille de dix-sept ans, dont l'espièglerie et l'entrain sont un enchantement.

SIMONE (à Brigitte). — Veux-tu que je t'aide à te recueillir? J'adore ça!...

BRIGITTE. — Mais, chérie, je ne suis même pas coiffée. J'ai mis ce ruban pour aller plus vite, ce matin. Je me coifferai pour déjeuner.

SIMONE. — Que tu as de la chance! BRIGITTE (riant). — De ne pas être coiffée?... Quelle idée!...

SIMONE. — Oui. Maman veut que je sois tout à fait coiffée dès que je quitte ma chambre.

BRIGITTE. — Maman a raison. Tu es une jeune fille!

SIMONE. — Quel rapport?

BRIGITTE. — Une jeune fille ne doit pas se promener en négligé dans la maison toute la matinée. Il faut de la tenue! Du reste, ce matin, tu avais ton professeur de violon. Je t'ai entendue grincer pendant une heure.

SIMONE. — Oui... la barbe!...

BRIGITTE (sévère). — Simone!... Tu n'aimes donc pas la musique?...

SIMONE. — J'adore la musique! Mais si tu trouves que c'est de la musique que nous faisons avec cette horrible Mlle Suspid!...

BRIGITTE. — Horrible?... Elle n'est pas horrible, la pauvre femme! Et elle a beaucoup de talent! Elle est premier violon au concert Mouche.

SIMONE. — Je ne ferai jamais de progrès avec elle. C'est comme pour l'anglais, avec cette radieuse miss Cressell!

BRIGITTE. — Mademoiselle préférerait de jeunes et séduisants professeurs-hommes?

SIMONE. — Parfaitement, madame! (D'un ton détaché) Oh! on n'est pas obligé de les épouser, comme dans la Marche nuptiale...

BRIGITTE (sautant). — Tu as vu la Marche nuptiale?

SIMONE. — Oui, Brigitte, au cinéma.

BRIGITTE (résolue). — Maintenant, c'est moi qui choisirai tes spectacles, puisque je suis ici!...

SIMONE. — Ah!... bien... Le mariage ne t'a pas rendu drôle!... Moi qui comptais sur toi pour me distraire!...

BRIGITTE. — Penses-tu?... pour me servir d'une de tes jolies expressions favorites.

(Simone tourne autour de la table où se trouve étalée la lettre commencée.)

SIMONE. — Tu n'as pas fini d'écrire?...

BRIGITTE. — Certes!... Je commence à peine.

SIMONE. — C'est à ton mari que tu écris?...

BRIGITTE. — Oui, Simone.

SIMONE (regardant la lettre de loin). — Ce que tu lui en écris long, à mon cher beau-frère!... En voilà au moins six pages... et tu veux en mettre encore!

BRIGITTE. — Quand tu auras un mari et que tu seras séparée de lui... ce que je ne te souhaite pas!...

SIMONE (gentille). — Pauvre Brigitte! Ah!... je te plains bien, va!... Tout de même, c'est drôle! Il y a Henriette Feston qui est dans ton cas et qui, elle, n'a pas du tout l'air de se plaindre.

BRIGITTE. — Voyons!... Tu ne vas pas comparer Paul Feston, qui est gros, qui est laid et qui bougonne du matin au soir, avec mon mari à moi!

SIMONE. — Evidemment. Jean est très bien. Je l'aime de tout mon cœur, mon beau-frère. Tu me laisseras un bout de papier à la fin de ta lettre pour que j'y glisse un mot.

BRIGITTE (remuant la tête en signe de refus). — Jamais de la vie!

SIMONE (surprise). — Comment!... Tu ne veux pas que j'écrive à Jean?...

BRIGITTE. — Je ne t'empêche pas du tout d'écrire à Jean; mais tu peux bien lui écrire une lettre à toi toute seule. Ça ne te coûte même pas un timbre!...

SIMONE (haussant les épaules). — Tra-la-la!... En voilà des raisons!... Je sais bien, moi, pourquoi tu ne veux pas que j'écrive sur ta lettre.

BRIGITTE. — Il n'y a pas de pourquoi. Ça ne me plaît pas, voilà tout!

SIMONE. — Ça ne te plaît pas parce que tu as peur que je ne lise ce que tu lui dis, à ton mari.

BRIGITTE. — Oh!... que tu es bête!...

SIMONE. — Ose donc me dire que ce n'est pas pour ça!

BRIGITTE (détachée). — Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse?

SIMONE. — Alors... laisse-moi la lire, ta lettre!...

BRIGITTE (sérieuse). — Non... mais tu en as de bonnes!...

SIMONE. — Tu vois bien!...

BRIGITTE. — Eh bien, oui, je vois bien.

SIMONE (implorant). — Un tout petit bout!...

BRIGITTE. — Mais non!

SIMONE. — Un petit bout grand comme ça!...

BRIGITTE. — Tu es folle!

SIMONE. — Quelques lignes!...

BRIGITTE (en riant). — Tiens!... je veux bien!... Je vais te montrer le passage où je parle à Jean de l'insupportable, de

(4 Voir le numéro d'Excelsior du 4 janvier 1918.)

# LA SEMAINE ÉLÉGANTE



**L**ES CHAPEAUX SONT APPRÊTÉS PLUTÔT QUE FORMÉS. — LE MÉLANGE DE LA PAILLE ET DU TISSU. — LES TOQUES RESTENT UN PEU LOURDES D'ASPECT. — LE GRAND CHAPEAU S'APLATTIT. — LA VOGUE DU TURBAN PERSISTE. — LES GARNITURES NOUVELLES: LES FLEURS DÉCORATIVES. — LE CHAPEAU TRANSPARENT EN TULLE ET EN DENTELLE.

**A**VEC les premières neiges, suivant la logique qui régit la mode féminine, généralement apparaissent les premiers chapeaux de paille. Il a déjà beaucoup neigé, et on n'a pas encore vu, autre part que chez les modistes, de toques de picot et de canotiers de tagal. Il faut avouer que, même chez les modistes, il y a peu de chapeaux complètement en paille, ou, s'ils sont en paille, ils ont des apprêts si compliqués et l'aspect de la matière employée est si attendu que c'est à peine si on les croirait en paille. Certaines pailles nouvelles ont l'air de tissus de plume ou de peluche soyeuse à longs duvets; elles se mélangent au satin, à la dentelle, au tulle, et ce n'est pas cette saison encore, je crois, qui fera la fortune des formiers. Tous les chapeaux sont faits par les modistes, le chapeau peu garni

nécessitant un apprêt compliqué qui puisse lui donner sa personnalité et son chic. Les chapeaux continuent à être très enfoncés et de forme un peu lourde, avec leurs bords épais, drapés plutôt que tendus. Le turban, qu'on s'attendait à voir vite banalisé, reste élégant; il faut avouer qu'il y a de femmes auxquelles il ne sied pas. Les voiles de tulle apparaissent sur les nattes toques de tissu d'or, drap ou gaze, dont le ton vieilli est encore atténué par les plis transparents de la dentelle. Les formes cachent les sourcils et quelquefois un œil; mais elles tendent à dégager la nuque. Pour le Midi, on fait des chapeaux transparents en tulle bordé de jais ou en dentelle ourlée de paille. On y pique de jolies fleurs qui interprètent la nature de façon décorative et amusante. JEANNE FARMANT.

- A gauche, de haut en bas:** Chapeau de satin noir relevé de velours vieux rose; bandeau de plumes vieux rose. Capeline de paille dentelle gris souris, doublée de tulle noir; couteaux d'austruche. Chapeau de tissu de paille rose garni de fleurs en ruban entourées de feuilles cirées.
- Au milieu, de gauche à droite:** Marquis de satin «sénégalais» couronné de petits couteaux cirés même ton ourlant la passe; fond souple et plat. Petite forme de satin teinte castor. Le bord est très souple. Il est relevé en arlequin et entièrement matelassé de piqures même ton que le tissu.
- A droite, de haut en bas:** Petite forme en satin noir, relevée nettement sur le côté. Pouf d'austruche défrisée noir. Breton de picot marron à fond de satin noir. Cocarde de ruban de satin marron. Turban de mousseline de soie tabac unie et mousseline imprimée d'or. Voile assorti.

l'indiscrette, de la curieuse Simone, ma sœur! — Ce n'est pas ce passage-là que je veux lire. — BRIGITTE. — Tu as peur qu'il ne soit un trop bon miroir, hein? — SIMONE. — Ce que je voudrais voir, c'est le commencement et la fin. — BRIGITTE. — Qu'est-ce que tu dis? — SIMONE. — Tu n'as pas idée comme je voudrais voir comment une femme commence ses lettres à son mari et comment elle les termine. — BRIGITTE. — Qu'est-ce qu'il y a d'intéressant?... — SIMONE (hypocrite). — C'est pour savoir comment faire lorsque je serai mariée. — BRIGITTE. — Oh!... quand tu seras mariée, tu sauras très bien toute seule! — SIMONE (moqueuse). — Maman me dit toujours que je dois chercher des conseils auprès des gens qui ont de l'expérience. — BRIGITTE (sévère). — Simone! — SIMONE. — Malheureusement, les gens qui ont de l'expérience ne veulent jamais me répondre. — BRIGITTE. — Ça dépend de ce que tu leur demandes!... — SIMONE. — Je veux savoir comment on doit écrire à son mari. Personne n'a voulu me renseigner. J'ai des amies qui se sont mariées, n'est-ce pas?... Martine s'est mariée, Gilberte s'est mariée, Claire s'est mariée. Je les ai quelquefois surprises en train d'écrire à leur cher époux... Mais chaque fois que j'ai voulu lire leur lettre... (Oh! le commencement seulement ou la fin), elles n'ont pas voulu et se sont moquées de moi!... Alors, j'ai compté sur toi, Brigitte, et tu es toute pareille! — BRIGITTE (pour rompre les chiens). — Est-ce que miss Cressell, ta maîtresse d'anglais, ne va pas venir tout à l'heure?... — SIMONE. — Quel supplice!... — BRIGITTE. — Je parie que tu ne sais pas un mot de ta leçon. — SIMONE. — Pas un mot! — BRIGITTE. — Alors, tu ferais beaucoup mieux, ma petite Simone, d'aller l'apprendre. — SIMONE. — Oh! là! là! Ça ne sert à rien! J'ai beau les apprendre, mes leçons d'anglais, ce n'est jamais ça! Miss Cressell ne comprend pas ce que je dis, à cause de la prononciation. — BRIGITTE. — Alors, tu ne veux pas savoir l'anglais? — SIMONE. — Tu ne le sais pas non plus, toi!... — BRIGITTE. — Et je le regrette!... Alors, Simone, va apprendre ta leçon et laisse-moi terminer ma lettre.

**SIMONE (boudeuse).** — On y va!... On y va!... (Elle se dirige lentement vers la porte. Mais, une fois arrivée tout auprès, elle se retourne, se met à rire et lance comiquement.) Et puis, tu sais!... tu ne veux rien me dire, mais je sais très bien comment il faut écrire à son mari!... BRIGITTE (qui s'était déjà remise à sa table). — Ah!... Simone!... — SIMONE. — Oui! Oui! Oui!... Je sais très bien! On commence comme ça: « Mon cher petit mari. » Ou « Mon mari chéri. » Ou « Mon Jean chéri »... BRIGITTE (se lève et menace Simone). — Veux-tu te taire!... — SIMONE (qui éclate de rire). — Et on termine comme ça: « Je t'envoie tous mes grands baisers »... BRIGITTE. — Simone! Simone!... — SIMONE. — Ou encore: « Je t'embrasse de tout mon cœur. » Ou encore: « Je t'embrasse comme je t'aime! » Tu vois que je sais!... Tu vois que je sais!... (Simone a ouvert la porte et s'est sauvée en courant.) BRIGITTE. — Quel diable!... Pierre VALDAGNE.

## THÉÂTRES

**Apollo.** — Mardi 22 janvier, répétition générale à bureaux ouverts de *L'Affaire du Central-Hôtel*, pièce policière en 4 actes, adaptée de l'anglais par MM. Nancy et Lucien Mayrargue, dont le succès à Londres et à New-York a été considérable. Lundi, dernière de *L'Homme à la Clef*.  
**Gaumont.** — Ce soir, 8 h. 45, rép. génér. à bur. ouv. *C'est la Nouba!* 2 act., 25 tabl., de MM. André Mycho et Alen Monjardin.

**AUJOURD'HUI EN MATINÉE ET SOIRÉE A L'OLYMPIA NOUVEAUX DÉBÜTS BRUEL KAMA-KOURA DERIAZ, MORCELLY, MERIEL Le célèbre SINGE Fathou-Keystone, DARRAS The TOMBOYS**

**FAUTEUILS DEPUIS 1 FRANC**

Le Gaumont-Palace s'est assuré cette semaine un programme vraiment sensationnel. Le nom flamboyant de Judex va enfin reparaitre à l'écran de notre grand établissement parisien, et le succès de la nouvelle série sera plus considérable encore, si cela est possible, que pour les premiers épisodes qui cependant passionnèrent les foules. Les artistes connus et aimés du public vont, au cours de douze nouveaux épisodes, prendre part à une action d'un intérêt soutenu, qui se déroule dans des sites merveilleux et dont la valeur sera accrue encore par une photographie impeccable signée Gaumont. Le succès prévu pour « La Nouvelle Mission de Judex » est tel qu'un grand nombre d'établissements ont voulu s'en assurer un exemplaire. Mais, par son cadre grandiose,

par sa projection parfaite, enfin par un orchestre sans rival, le Gaumont-Palace pourra seul faire rendre au merveilleux film l'expression totale de sa puissance et de sa beauté.

**ELECTRIC-PALACE, 5, boul. des Italiens LA NOUVELLE MISSION DE**

# Judex

Spectacle permanent de 2 heures à 11 heures

**La Journée:**  
 Opéra, relâche; demain, 7 h. 30, *Henri VIII*.  
 Comédie-Française, 8 h. 30, *L'Éducation*.  
 Opéra-Comique, relâche; dem., 8 h., *Sapho*.  
 Odéon, relâche; dem., 2 h., *Marion Delorme*; 7 h. 45, *Pèdre, la Sérénade*.  
 Gaîté-Lyrique, 8 h., *L'Africain*.  
 Vaudeville, 8 h. 30, *la Marraine de l'escouade*.  
 Variétés, 8 h. 15, *Polash et Perlmutter*.  
 Gymnase, 8 h. 45, *Petite Reine* (dernières).  
 Porte-Saint-Martin, 8 h. 45, *Grand-Père*.  
 Antoine, 8 h. 15, *les Buteurs et la Finette*.  
 Trianon-Lyrique, 8 h., *St Féais roi*.  
 Châtelet, relâche; dem., 8 h., *la Course au bonheur*.  
 Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, *les Nouveaux riches*.  
 Th. Réjane, 8 h. 15, *la 1<sup>re</sup> chaise*.  
 Apollo, 8 h. 15, *L'Homme à la Clef*.  
 Palais-Royal, 8 h. 30, *le Compartiment des dames seules*.  
 Athénée, 8 h. 30, *la Dame de chambre*.  
 Bouffes-Parisiens, relâche pour répétitions.  
 Nouvel-Ambigu, 8 h. 30, *le Système D*.  
 Renaissance, 8 h. 30, *les Tragiques d'Hercule*.  
 Cluny, 8 h. 30, *le Billet de logement*.  
 Déjazet, 8 h., *les Femmes à la caserne*.  
 Edouard-VII, 8 h. 45, *la Petite bonne d'Abraham*.  
 Femina, relâche pour répétition de la revue *Chut*.  
 Capucines, 8 h. 30, *Comme une fleur*, revue; *Carte de couchage*.  
 Th. Michel, 8 h. 45, *Judith*.  
 Grand-Guignol, 8 h. 15, *Voyage à deux; les Monstres*.  
 Soala, 8 h. 30, *la Gare régulatrice*.  
 Comédie-Marigny, relâche; dem., 8 h. 30, première de *l'Art de tromper les femmes*.  
 Gaumont, t. l. soirs, 8 h. 45, *C'est la Nouba!* fantaisie-revue, 2 actes, 25 tableaux.  
 Th. des Arts, 8 h. 30, première représentation de *le Poulailler*.

**SPECTACLES DIVERS**  
 Folies-Bergère, 8 h. 30, *la Revue féérique*.  
 Olympia, 2 h. 30 et 8 h. 30, *Vingt vedettes et attractions*.  
 Casino de Paris, 8 h. 30, Gaby Deslys, Harry Pilcer, Boucot, Rose Amy, Pretty Myrtille, Magnard, dans la revue.  
 Ba-Ta-Clan, 8 h. 30, *Ca mord!* grande revue d'hiver. Location Rogu, 30-12.  
 Nouveau-Cirque, tous les soirs; matinée jeudi, samedi et dimanche.  
 Concert Victoria (61, r. Chât.-d'Eau), téléph. Nord 39-05. J. de Féraudy, Rachel Launay, Georgius, etc.

**CINEMAS**  
 Gaumont-Palace, 8 h. 45, *la Nouvelle Mission de Judex* (1<sup>er</sup> épisode). Loc. 4, r. Forest, 11 à 17 h. Tél. Marc. 16-73.  
 Electric Palace, 5, bd des Italiens. Spectacle de 2 h. à 11 h., *la Nouvelle Mission de Judex*.

**COURS ET CONFÉRENCES**  
 A l'Université des Annales, 51, rue Saint-Georges, demain samedi, à 2 h. 1/2: *La Révolution russe racontée par un témoin*, conférence par M. Raymond Geccay.

**Savonnerie MICHAUD PARIS**

Vouslez-vous avoir la main douce et blanche?

**ONCTUOSIS**

TRES PRATIQUE POUR LE BAIN AFFINE ET EMBELLIT LA PEAU En vente partout

**A L'UNIVERSITÉ DES ANNALES**

Tous les fervents de la vieille chanson française voudront lire l'admirable conférence faite par M. Jean Richepin, à l'Université des Annales, sur le Folklore de la Normandie, ce pays qui compte autant de chansons que de pommés. Le *Journal de l'Université des Annales* publie avec un succès considérable toutes ces conférences sur la Chanson Populaire des pays de France (51, rue Saint-Georges).

**PORTEURS DE VALEURS RUSSES**

Lisez le *Commentaire Financier*, journal hebdomadaire, 41, rue Vivienne, Paris (Abonnement 4 fr. par an).

**Le Charbon**

Vous économiserez en vous servant dans vos grilles, cuisinières, etc., de l'Appareil B "SEVOS". Un essai officiel des Arts et Métiers constate une économie de plus de 47%. Prix moyen 10 fr. — En Vente partout. 25, Bd Poissonnière en 16, rue Picaille. Tél. Trud. 57-85



**QUEL DÉLICIEUX AROME!.. LE CAFÉ GILBERT EST VRAIMENT LE ROI DES CAFÉS.**

Demandez les CAFÉS GILBERT dans toutes les Epiceries. Pour la vente en gros s'adresser: CAFÉS GILBERT à TOULIERS.

**CELLES QUI RESTENT JEUNES!**

Il y a des femmes dont le visage demeure étonnamment jeune, alors que les années s'accroissent sur leur tête; mais, parfois, ce visage jeune est supporté par un corps abourlé. Une ceinture-maillot faisant sur la taille et les hanches un massage de tous les instants permet de retrouver la souplesse juvénile, car elle fait maigrir sans régime interne. La Ceinture-Maillot du docteur Clarans est absolument parfaite dans ce cas aussi bien que pour tous les cas d'affections abdominales. Tissée sur mesure en un nouveau tissu élastique indéformable, sans baleinage, ni pattes, ni boucles, elle ne fait nul épaisseur sous le corset.

Demandez la plaquette illustrée sur la Ceinture-Maillot du docteur Clarans, à M. G. A. Clavier, spécialiste breveté, 234, Faubourg-Saint-Martin (angle de la rue Lafayette); elle vous sera envoyée gratuitement. Applications tous les jours de 9 heures à 7 heures par dames spécialistes. (Métro Louis-Blanc.)

**PETITS CONSEILS**

Ancienne abonnée. — Les produits dont vous nous parlez sont connus sous le nom de « Préparations Héra ». Demandez à cette Maison, 81, rue de Chézy, à Neuilly, et de notre part, sa jolie brochure illustrée contenant quantité de conseils pratiques sur les soins de toilette.

Gabrielle. — Voici un moyen d'employer l'iode qui n'a pas les inconvénients en question. Mettez-en quelques gouttes sur un morceau d'ouate et aspirez fortement, sans toucher les narines qui seraient brûlées. Recommencez deux ou trois fois. L'iode gagnera ainsi vos bronches et vous apportera un réel soulagement.

**LE NOUVEAU DENTIFRICE DENTIX**

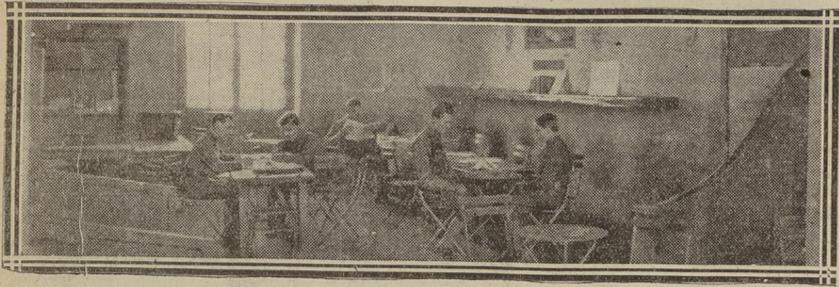
Agreable au goût et d'un pouvoir bactéricide puissant. DONNE AUX DENTS UN BLANCHEUR REMARQUABLE EN VENTE PARTOUT. Le Grand tube 11.50 GROS LABORATOIRES SELMA 20, rue DAGUERRÉ - CLICHY (Seine).

Collection de guerre **LE MIROIR** : unique :

# EXCELSIOR

**LA SCIENCE** Magazine **ET LA VIE** scientifique

## LE CONFORT ET L'ORGANISATION RÉGNENT DANS LES CANTONNEMENTS AMÉRICAINS



LE SALON DE LECTURE ET DE JEUX



UNE PARTIE DE DAMES IMPRESSIONNANTE

Nos alliés n'ont rien négligé de ce qui pourrait rendre le séjour en France des "Sammies" confortable et attrayant. Cela fait partie du "moral" du soldat. Voici deux aspects d'un salon de lecture et de jeux, tel que le comprend l'esprit américain. On se croirait au club. La décoration, dont on n'aperçoit qu'un fragment, est sobre, plaisante et guerrière.

### LA HAUTE COUR



L'AVOCAT GÉNÉRAL LOMBARD

Voici la photo la plus récente de M. Lombard, avocat général près la Haute Cour. Elle intéressera le grand public qui sait le rôle considérable qui lui est dévolu.

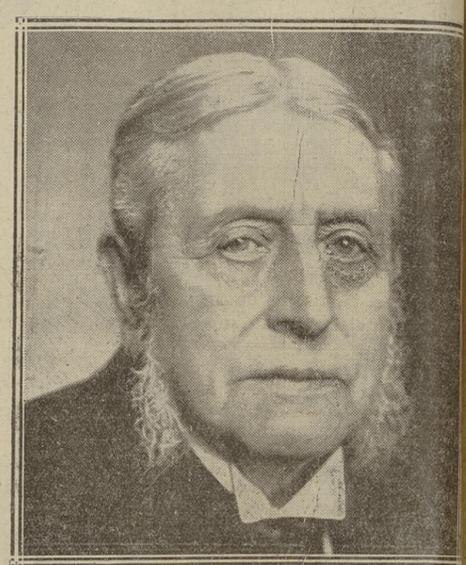
### L'INCENDIE DE LA GRANJA



LE PALAIS MEURT SOUS LES FLAMMES

Les flammes enveloppent de toutes parts le merveilleux palais de la Granja, propriété de la Couronne d'Espagne. Les nombreux trésors artistiques qu'il contenait ont été ensevelis sous les décombres.

### L'AFFAIRE CAILLAUX



M<sup>e</sup> DEMANGE

Cette photographie du défenseur de M. Caillaux a été tirée il y a trois jours. Elle souligne de sa vérité la physionomie et le caractère de l'éminent avocat.

**PAU, STATION D'HIVER**  
reste la villégiature idéale. Son climat, privilégié, le soin des hôteliers à obtenir, sans manquer au devoir patriotique, la non-réquisition des hôtels en font la station unique de repos.

**Grème EPILATOIRE Rosée**  
L'ÉPILIA du D<sup>r</sup> SHERLOCK  
SPÉCIALE POUR ÉPIDERMES DELICATS  
Une seule application détruit en quatre minutes POILS et DUVETS du visage ou du corps. Rend la peau blanche et veloutée.  
Flacon : 5/50 (mandat ou timbres). Envoi direct à : POTDEVIN, 2, Pl. du Tréport, Paris.

**FEMMES QUI SOUFFREZ**  
VOUS SEREZ SOULAGÉES & GUÉRIES PAR LES  
**PILULES VÉGÉTALES DE L'ABBAYE DE CLERMONT**  
Renseignements & Brochure gratuits  
LABORATOIRE THEZÉE A LAVAL (Mayenne)  
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES

**OCCASIONS sans PRÉCÉDENT**  
Le GARDE-MEUBLE DE L'ÉTOILE, 44, rue de Douai, vend pour le compte de différents clients obligés réaliser à tout prix plusieurs beaux et riches mobiliers. Salons dont 1 remarquable. Chambres, Salle à manger, Cabinet, travail, Bergères, Bronzes, Tapis, MEUBLES DIVERS.

**SAVON « LE PLIANT »**  
Livraison immédiate. Prix et conditions, écrire : SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE ST-JUST  
NOTA: La Maison n'expédie que contre remboursement.

**Pilules Orientales**  
Développement, Fermeté, Reconstitution du Buste chez la Femme.  
Le flacon avec notice 7 fr. 50 franco. — J. RATIE, Ph<sup>e</sup>, 45, Rue de l'Ecliquier, Paris.

**FORCES INCONNUES**  
Avec la BAYONNANTE, expédiée à l'essai, vous pouvez soumettre une personne à votre volonté, même à distance. Dem. à M. STEFAN, 92, Bd St-Marcel, Paris son livre N° 37. GRATIS.

**CLINODONT**  
LA MEILLEURE DES PÂTES DENTIFRICES  
EN VENTE PARTOUT  
COMMISSIONNAIRE O'LEBODOTTI, 83, R. de MAUREVOIE, PARIS  
ÉCHANTILLON contre 0,50 en timbres poste

Le gérant : VICTOR LAUVERGNAT.  
Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volhard.

Pour guérir radicalement les  
**ENGELURES ET CREVASSES**  
il faut se servir du Baume Parisien. Le tube 2 francs franco, contre mandat. Parfumerie de l'Eden, 37, passage Jouffroy, Paris.

**VOIES URINAIRES**  
Maladies de la PEAU  
Prostate, Avarie, Impuissance.  
Écoulements, Retraitements  
Fistules, Métrite, Perte, Écoule  
Démangeaisons, Gale, Dartres, etc.  
Consultez les Docteurs Spécialistes de  
L'INSTITUT MILTO.  
Grande Clinique universelle  
fondée connue pour la supériorité de ses traitements  
et la modicité de ses prix.  
7, rue de la Cité, MILTO  
rue des Martyrs, Paris (9<sup>e</sup>)  
606 (à l'essai) 500 (à l'essai)  
Ouvrez les yeux de 9 h à 19 h  
Traitements par correspondance

**CHEMIN DE FER DE PARIS A OREANS**  
SUPPRESSION DE TRAINS

Par ordre supérieur et à titre provisoire, la Compagnie d'Orléans s'est vue dans l'obligation de suspendre la circulation d'un certain nombre de trains de voyageurs sur les lignes secondaires du réseau.  
Pour tous renseignements, s'adresser dans les gares et stations.

**SAVON MENAGE**, carton postal 10 k. 28 fr. SUIVANT 28 fr., éco gare; mand. d'av.; c. rembu. en plus; éch. 50 c. ROMAN, Chartreux, 67, Maree.

**GOUTTES DES COLONIES DE CHANDRON**  
CONTRE  
MAUVAISES DIGESTIONS, MAUX D'ESTOMAC, Diarrhée, Dysenterie, Vomissements, Cholérine  
PUISSANT ANTISEPTIQUE DE L'ESTOMAC & DE L'INTESTIN  
DANS TOUTES LES PHARMACIES  
VENTE EN GROS : 8, Rue Vivienne, Paris.

**ESTOMACS FATIGUÉS SURMENÉS**  
Mettez-vous au régime du délicieux

# PHOSCAO

Le plus exquis  
des déjeuners  
Le plus puissant  
des Reconstituants

**ALIMENT IDÉAL**  
des Anémiés, des Convalescents  
des Dyspeptiques, des Vieillards.

**SUCRÉ** 2 fr. 65 la boîte (15 déjeuners)  
**Sans SUCRE** 4 fr. 80 la boîte (32 déjeuners)

En vente : Pharmacies & Épiceries

**Maladies de la Femme**  
LE RETOUR D'ÂGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du RETOUR D'ÂGE. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulièrement ou trop abondamment et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

**JOUVENCE de l'Abbé SOURY**

Nous ne cessons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la JOUVENCE de l'Abbé SOURY à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc., ce qui est pis encore, la mort subite. Quelle n'oublie pas que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles: Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY se trouve dans toutes les Pharmacies: le flacon, 4 fr. 25; franco gare, 4 fr. 85. Les quatre flacons, 17 fr. franco contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratuits.) 287

IL EST DÉMONTRÉ par l'analyse chimique QU'UNE CUILLERÉE À CAFÉ DOSE MOYENNE OU CINQ COMPRIMÉS

# ASCOLEINE

RIVIER

équivalent à 1/2 litre de la meilleure HUILE de FOIE de MORUE très coûteuse en ce moment

**L'ASCOLEINE RIVIER** se présente sous trois formes EN HUILE sans goût désagréable POUR LES ADULTES EN COMPRIMÉS véritables bonbons POUR LES ENFANTS EN AMPOULES INJECTABLES action très rapide

ELLE REMPLACE DONC AVANTAGEUSEMENT L'HUILE DE FOIE DE MORUE DANS TOUS LES CAS

TOUTES PHARMACIES, OU À DÉFAUT CHEZ M<sup>r</sup> HENRI RIVIER, PH<sup>e</sup> 26, 28, RUE S<sup>t</sup> CLAUDE, PARIS